

Observations sur la langue de Girart de Roussillon

Autor(en): **Pfister, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **34 (1970)**

Heft 135-136

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE DE GIRART DE ROUSSILLON *

Au premier congrès international de langue et littérature du Midi de la France en 1957, M^{lle} Hackett, auteur de la belle édition de *Girart de Roussillon*, avait posé la question : « Girart de Roussillon : langue factice ? ». M^{lle} Hackett avait exprimé l'intention d'étudier plus à fond cette langue bizarre. Comme ce projet ne semblait pas devoir se réaliser dans un avenir proche, j'avais entrepris l'examen de certains aspects de cette langue soi-disant factice dans ma thèse qui vient de paraître. Permettez-moi donc de vous présenter certains résultats de ce travail et d'approfondir quelques détails qui, dans ma publication, ne pouvaient être qu'esquissés.

Je suis parfaitement d'accord avec M^{lle} Hackett qu'on ne peut séparer le problème linguistique de cette épopée du problème littéraire, de la question fondamentale de l'unité artistique de cette œuvre. Cependant les travaux préparatoires effectués pour obtenir une vue d'ensemble me paraissent être d'un poids inégal : pour la partie littéraire et historique nous disposons de recherches approfondies de Louis, de Lot, de Le Gentil et de M^{lle} Hackett ; pour la partie linguistique, par contre, un examen systématique fait défaut. Le premier travail exhaustif — celui de M. René Louis — traite certains aspects de la phonétique et du lexique du manuscrit O. Mais pour l'historien, les chapitres concernant la langue sont secondaires et ils ne résistent pas toujours à une critique de détail. C'est M. Gamillscheg qui, pendant plus de vingt années, a examiné avec un soin particulier certains problèmes d'ordre surtout lexicologique, les soi-disant couches linguistiques et la localisation des manuscrits. Ses résultats ont eu un certain rayonnement, surtout, grâce à M. von Wartburg qui, à partir de 1957, avait accepté quelques-unes des vues de son collègue allemand en déclara-

* Communication présentée au VI^e Congrès de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montpellier, en août 1970.

rant francoprovençaux les mots qui se trouvent dans *Girart de Roussillon*. Malgré la justesse de la localisation du *Girart original* dans le domaine méridional du francoprovençal, plusieurs conceptions fondamentales — comme l'influence burgonde ou la couche de la version pyrénéenne de *Girart* — me paraissent erronées.

Voilà le point de départ qui m'engagea à pénétrer plus avant dans les problèmes linguistiques que pose l'épopée de *Girart de Roussillon*. Qui-conque veut étudier la langue d'un auteur médiéval se voit confronté avec deux problèmes fondamentaux : la transmission de l'œuvre, c'est-à-dire la conservation et filiation des manuscrits et la méthode linguistique à appliquer.

La situation des manuscrits de *Girart* ressemble à celle de beaucoup d'autres textes du moyen âge : l'original est perdu, seuls quatre manuscrits de valeur inégale et d'âge différent sont conservés. Des deux manuscrits plus ou moins complets P et O, seul, le manuscrit P (Paris) semble provenir directement de l'original, tandis que O (Oxford) comme le fragment N (Nancy) proviennent d'une base *x*, probablement déjà poitevinisée qui se trouve au même niveau du stemma que le fragment L (Londres) presque complètement « languedoilisé ». Du point de vue linguistique, je considère, avec M^{lle} Hackett, la valeur du manuscrit O — bien que plus éloigné de l'original — comme supérieure à celle du manuscrit P qui est adapté à l'ancien provençal du XIII^e siècle. Paul Meyer déjà — il y a plus de cent ans — avait reconnu que le manuscrit P avait été écrit au Périgord. En général, je parviens à un résultat semblable en affirmant que le manuscrit P provient d'une région délimitée par le sud du Périgord — le Quercy — par la partie septentrionale du Toulousain, l'Albigeois, et la partie ouest du Rouergue. Les divergences sensibles concernent la localisation du manuscrit O et la localisation de la version de base des quatre manuscrits conservés que je nomme *Girart original*, la « version du renouveleur poitevin » suivant René Louis. Les divergences d'opinions sont considérables et proviennent en partie d'un malentendu. Plusieurs philologues ne distinguent pas nettement entre le *Girart original* perdu et le manuscrit conservé d'Oxford. Éclairer ce malentendu, caractériser la langue du *Girart original* et la comparer avec celle du manuscrit O, voilà le but de ma communication.

Avant d'entrer dans la matière proprement dite, il faut fixer la méthode à suivre. Au siècle passé et dans le premier tiers du nôtre, la base principale de l'examen linguistique d'un ancien texte était la phonétique, et, exceptionnellement, quelques faits morphologiques. Grâce au développement

de la géographie linguistique, on se mit à considérer également le lexique d'un auteur. L'article de Jud sur la langue du roman de *Flamenca*¹, le travail de Stimm sur le lexique de la *Passion de sainte Catherine*² et la vue d'ensemble de Lecoy, *Note sur le vocabulaire dialectal ou régional dans les œuvres littéraires au moyen âge*³ me paraissent fondamentaux. En partant de la critique formulée par Jud dans son article *Zum burgundischen Wortgut des Frankoprovenzalischen* où Jud mettait en doute les influences burgondes dans le lexique du *Girart de Roussillon* et n'acceptait pas le raisonnement de Gamillscheg tant que nous ne disposerions pas de documentation exhaustive classée d'après les critères de la géographie linguistique, je voulais essayer de combler cette lacune. Comme ma thèse — qui dans sa deuxième partie veut être un complément du *FEW* pour l'ancien provençal — ne devait pas dépasser le cadre d'un tel travail, je me restreignis au lexique sans pouvoir embrasser la totalité des problèmes linguistiques qui comprennent également la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la stylistique. En considérant les problèmes des relations entre la graphie et la phonie qui compliquent toute interprétation phonétique des textes médiévaux, je crois pouvoir prédire que les recherches lexicologiques et morphologiques — trop négligées dans la première partie de notre siècle — contribueront sensiblement à caractériser la langue des auteurs et compléteront nos connaissances de l'état médiéval des langues romanes.

Après ces considérations plutôt méthodologiques, j'aimerais reprendre la question que M^{lle} Hackett avait posée : « la langue de *Girart de Roussillon* est-elle une langue factice ? ». Quand j'emploie le terme « langue de *Girart de Roussillon* », je comprends la langue de l'auteur anonyme qui a composé le *Girart original* entre 1155 et 1180 environ. Je n'accepte ni l'expression « renouveleur poitevin » de M. Louis ni la dénomination plutôt dépréciative « poitevinischer Reimer » de M. Gamillscheg. Si on lit attentivement cette épopée — je pense par exemple aux scènes psychologiquement approfondies comme celles de la rencontre de Girart et de Berthe avec l'ermite ou la mort du fils innocent de Girart — on ne peut douter de l'unité artistique de l'épopée entière qui doit être l'œuvre d'un des poètes les plus considérables du XII^e siècle. Les expressions comme « renouveleur

1. J. Jud, *Zum burgundischen Wortgut des Frankoprovenzalischen*, VRom 2 (1937), 1-23.

2. H. Stimm, *Lexikalischer Kommentar zur sogenannten poitevinischen Katharinenpassion*, ZFSL 76 (1966), 291-311.

3. RLiR 32 (1968), 48-69.

poitevin » ou « poitevinischer Reimer » impliquent à tort une origine poitevine de cette version qui n'est pas prouvée. Si le manuscrit O et le fragment N comportent certains traits caractéristiques poitevins, on peut supposer que leur source commune, aujourd'hui perdue et que je nomme *x* a été copiée par un scribe poitevin. Mais les traits dialectaux des manuscrits O et N ne prouvent nullement une poitevinisation de la version du *Girart original*. M. Gamillscheg défend un point de vue opposé au mien : pour lui l'auteur de la version originale est poitevin tandis que le scribe du manuscrit O serait francoprovençal (« südostfranzösisch »). M. Gamillscheg n'accepterait pas non plus ma dénomination *Girart original*, car il distingue encore au minimum deux couches linguistiques antérieures, une version catalane qui correspondrait au *Girart de Roussillon* pyrénéen de M. Louis et un soi-disant *Ur-Girart* — correspondant à la Chanson de Valbeton de M. Louis — qui aurait été écrit en francoprovençal. Bien que je ne nie pas l'existence d'un noyau primitif de cette épopée fourni par la bataille de Valbeton, je ne crois pas que ces couches épiques qui devraient refléter soit la tradition orale, soit une version primitive écrite qui remonterait à une version latine, aient laissé des traces dans les manuscrits transmis. Dans une interprétation linguistique, je n'ose remonter plus loin que les étapes *x* et *Girart original*, dont l'existence ne peut pas être mise en doute. Pour la version supposée catalane je crois avoir réfuté tous les arguments en détail¹. Deux des trois mots supposés catalans n'existent pas en ancien catalan (*de mal acert* et *diade*).

Or quels sont les éléments qui permettent de caractériser la langue du *Girart original* ? Ce sont d'abord les rimes des quatre manuscrits conservés, puis aussi les formes à l'intérieur des vers s'il y a concordance entre le manuscrit P et un des trois autres manuscrits. Dans une certaine mesure des divergences entre les manuscrits — surtout entre P et O — permettent d'établir une préférence, si l'on réussit à prouver qu'une expression géographiquement limitée ne pouvait pas être comprise par le scribe provençal du manuscrit P. Par exemple les substantifs rares et dialectaux comme *dois* m. « fiel », *polen* m. « poulain » ou *sen* m. « souillure » qui se trouvaient probablement dans le *Girart original*, étaient incompréhensibles pour le scribe provençal qui les remplaça par des formes *reis* « roi », *mul ponien* et *sien* qui sont erronées.

1. M. Pfister, *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, Beiheft 122 zur Zeitschrift für romanische Philologie, Tübingen 1970, p. 14-18.

C'est la géographie linguistique qui fut décisive pour la localisation du *Girart original* dans la région de Vienne. Quatorze mots conservés dans les deux manuscrits O et P permirent de dégager une zone limitée qui comprend le Lyonnais, le Dauphiné, le Forez, l'Auvergne et le Velay ¹.

La difficulté réside dans le fait que le manuscrit O contient non seulement des éléments poitevins mais aussi des éléments qui doivent provenir de la zone francoprovençale qui correspond au domaine localisé pour *Girart original*. Comme les deux autres fragments ne contiennent pas ces rares caractéristiques francoprovençales, il faut penser à une meilleure conservation de l'état linguistique original par le scribe de O ou peut-être à deux modèles qui auraient été à la disposition du scribe. Ces traits phonétiques francoprovençaux et provençaux propres au manuscrit O montrent l'évolution $-icu > -iu$ (*amiu, riu*) qui d'après Raimon Vidal sont caractéristiques du Forez, et l'adverbe *lau* « là-bas » qui prouve l'évolution phonétique $-ac > -au$. Dans la morphologie nominale, c'est l'adjectif démonstratif hybride *aiquest* « ce », forme mixte entre apr. *aquest* et *aicest*, variante qui ne se retrouve qu'en Auvergne. Dans la morphologie verbale il y a opposition entre la 3^e personne d'*aver* (*an*) et la forme correspondant au futur en *-ent*, par exemple *serent* « ils seront », trait caractéristique d'après Paul Meyer de la partie méridionale du francoprovençal et de la partie septentrionale de l'ancien provençal. Bien que ces éléments francoprovençaux soient peu nombreux dans le manuscrit O, on ne peut pas les nier. Gamillscheg qui ne les connaît qu'en partie, les ferait remonter ou bien à sa « südostfranzösische Version » qui forme une partie du *Ur-Girart* ou bien imputerait ces formes au scribe du manuscrit O qui d'après lui était francoprovençal. Pour moi, ce sont des traces qui remontent au *Girart original*, restes quantitativement minimes, comparés aux éléments poitevins de ce même manuscrit O qui, en partie, se trouvaient déjà dans la version *x*. Avant d'énumérer ces éléments poitevins, il faut se rendre compte que, malgré les travaux de Görlich ² et surtout l'excellent livre

1. Pfister, *op. cit.*, Beiheft 122, p. 78 ss. Ces mots sont les suivants : *bez* m. « fossé », *clos* m. « l'ensemble des cloches d'un clocher », *dois* m. « fiel », *entro ke a* « jusqu'à », *esquene* f. « échine, dos », *a fort* adv. « de force », *garder* m. « gardien », *gazilar* v. n. « vaciller, branler », *molen* m. « moulin », *nei* f. « neige », *polen* m. « poulain », *prendre a marit* « épouser », *bruel sauzins* « bois de saules », *sen* m. « souillure ».

2. E. Görlich, *Die südwestlichen Mundarten der langue d'oïl*, Französische Studien 3. Band, Heilbronn 1882.

de Pignon ¹, ni la scripta poitevine d'après les documents publiés par La Du, ni la scripta littéraire poitevine du XIII^e siècle ne sont étudiées systématiquement. De Mandach dans son édition de la *Chronique dite Saintongaise*, parue tout récemment ², accumule du matériel précieux, mais renvoie l'interprétation à plus tard.

Voilà une brève exposition des faits phonétiques et morphologiques qui, dans le manuscrit O et dans celui de N, me paraissent caractéristiques de la scripta littéraire poitevine du XIII^e siècle :

- 1) *Vocalisation de -al final à -au* : par exemple *chevau* m. « cheval » (O 172, O 930 ³, O 1251 ; N 205), *chivau* (P 352), *cabau* (N 144).

Cette évolution n'est attestée à l'intérieur du vers que dans les manuscrits O et N tandis qu'il y a la terminaison *-au* à la rime également dans les manuscrits P et L ⁴. Pour le XII^e et le XIII^e siècle, je connais cette évolution phonétique uniquement dans les dialectes de l'ouest, par exemple dans la *Chronique dite Saintongaise* : *Naau*, *charnav*, *celestiau*, *pau*. Il faut aussi noter la correspondance exacte entre *fiaus* m. pl. « fidèles, loyaux » (O 158) et *fiaus defuns* (*Chronique dite Saintongaise*, 320, 20, Mandach, p. 203).

- 2) Palatale + *a* > *e*.

Cette non-application de la loi de Bartsch est selon A Valle ⁵ un des critères les plus caractéristiques pour le Poitou archaïque. Les graphies *cheps* m. pl. « têtes » (O 4954 ; N 200), *chep* sg. (N 215) rappellent des formes poitevines, cf. apoit. *Chepdeville* (1232, Pignon 190), *chep* (*Sermons poitevins*, Pignon 190 ; *Chronique dite Saintongaise*, manuscrits 5714 et 124, Mandach, p. 232) et la forme moderne poit. *šep* « trayon » (Pignon 188, N 2).

- 3) L'emploi du mot *iglise* f. « église » (N 287 ; O 7343, O 7361).

Les formes avec *i* initial ne se rencontrent que dans les manuscrits O

1. J. Pignon, *Évolution phonétique des parlers du Poitou*, Paris 1960.
2. A. de Mandach, *Chronique dite Saintongaise*, Beiheft 120 zur Zeitschrift für romanische Philologie, Tübingen 1970.
3. Attestation en italique veut dire que le mot se trouve à la rime.
4. J'ai compté 31 exemples à la rime dans le manuscrit O, 17 dans le manuscrit P et deux attestations dans le manuscrit L.
5. S. Valle, *Cultura e lingua francese delle origini nella « Passion » di Clermont-Ferrand*, Milano 1962, p. 48.

et N et sont typiques pour le Poitou : apoit. *iglise* (1278-1298, La Du ; *Chronique dite Saintongeaise*, Mandach, p. 226) ¹.

- 4) Un trait caractéristique de la morphologie nominale présente l'adjectif possessif *sis* au singulier qui, dans le vocalisme, est probablement influencé par les formes du pluriel : *sis paire* « son père » (O 3857), *sis regarz* (O 5293), *sis obers* (O 5952), *sis repaire* (O 8222), *sis helmes* (N 248). Le même phénomène se retrouve dans la *Chronique dite Saintongeaise* : *tis nons* (265, 18, Mandach, p. 239).

Voilà quelques particularités de la morphologie verbale qui me paraissent être des indices poitevins :

- 5) Le subjonctif présent du verbe *podere* : *poiche* « il puisse » (O 4182, O 4857), *poische* (O 4276).

C'est la formation du type apr. *posca* (Brunel 144,9) avec palatalisation du *ca-* typique pour l'occitan septentrional. Les formes du manuscrit O sont à comparer avec celles de la *Chronique dite Saintongeaise* *pochiant* (39,30, manuscrit 5714), *pochiont* (39,30, manuscrit Lee) et avec les restes que l'on trouve dans les patois modernes : Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Charente, Charente-Maritime *pöš* (ALF 1085), Vienne *poeš*, Vendée *pež* (Chaussée 219 ; Svenson 2,87) ².

- 6) Première personne du pluriel des verbes en *-er* (< -ERE) en *-am* : *avam* « nous avons » (O 368 ; O 636), *devam* « nous devons » (O 3174).

Ces formes semblent être construites par analogie d'après la première conjugaison provençale en *-am*. En consultant les documents publiés par La Du, on peut localiser cette particularité dans la Vendée et dans le département des Deux-Sèvres : apoit. *avam* « nous avons » (Rocheservière 1249, La Du 146, 36, 39 ; Thouars 1260, La Du 77, 43), *poam* « nous pouvons » (Rocheservière 1249, La Du 146, 36). Des restes de ces formes dialectales continuent d'exister dans le dialecte d'Aiript : *fènisā* « nous finissons ».

1. Cf. C. Th. Gossen, *Französische Skriptastudien*, Wien 1967, p. 115 ss. ; Pfister, *op. cit.*, Beiheft 122, p. 515.

2. F. De La Chaussée, *Les parlers du Centre-ouest de la Vendée*, Paris 1966 ; L.-O. Svenson, *Les parlers du Marais Vendéen*, vol. I, II, Göteborg 1959.

Particulièrement significatives pour une zone de transition entre ancien provençal et ancien français, comme le Poitou et la Saintonge du XIII^e siècle, sont les formes mixtes suivantes :

7) *ob* prép. « avec » (O 36, etc. ; N 196).

Cette forme mixte formée de l'apr. *ab* et de l'afr. *od* est propre aux dialectes de l'ouest. La préposition *ob* est attestée 39 fois dans le manuscrit O et une seule fois dans le fragment N et correspond exactement à apoit. *ob* « avec » (cout. Charroux, Görlich 116 s. ; sermons poitevins, TL), asaint. id. (Cout. d'Oléron 35, 56, 66). La même forme se retrouve dans la *Chronique dite Saintongaise* (265,9 ; 271,9 ; 272,10 ; 274,23) ¹.

8) *Parfait 2^e et 5^e personne du verbe AVER en o* :

ogist « tu eus » (O 2274), *ogis* (O 9466 ; O 9924), *ogistes* « vous eûtes » (O 9428).

Ces formes en *o* présentent un mélange entre apr. *agest* « tu eus » (Jaufre 1498, ms. A) ², *aguetz* « vous eûtes » (R 23, 13, 16) et les formes correspondantes en ancien français en *o* (*ous*, *oustes*). Il est probable que ces formes produisent l'attraction des formes fortes à la catégorie des formes faibles : *ogui* « j'eus », *oguit* « il eut », formes caractéristiques pour le poitevin, par exemple *oguit* (*Chronique dite Saintongaise* 282,29, ms. 5714), *ogwirent* (ib., 289,13, ms. 5714). Ces formes sont conservées dans les dialectes modernes : Deux-Sèvres, Vienne *òdji* « j'eus » (Pignon, *Mélanges Dauzat*, p. 271).

9) Participe passé *ogut* « eu » (O 4794), *oguz* (O 8420).

Cette voyelle *o* du paradigme ancien français combinée avec la forme provençale *agut* paraît être caractéristique pour le Poitou méridional (Aunis, Saintonge) : apoit. *ogu* « eu » (La Rochelle 1261, La Du 151,10 ; Tonnay-sur-Charente 1229, La Du 107,7 ; *Chronique dite Saintongaise* 300,17, Ms. 5714).

Partant de l'examen de ces quelques spécimens qui ne sont pas le fruit d'une étude phonétique ou morphologique systématique et qui ne peuvent donner que quelques indices, je crois pouvoir affirmer que les traces poite-

1. Cf. Pfister, *op. cit.*, Beiheft 122, p. 589.

2. Apr. *aguist*, *aguiss* indiqué par Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal*, Paris 1921, p. 319, paraît ne pas exister.

vines dans le manuscrit O sont sensiblement plus fortes que les quelques restes francoprovençaux. Cette opinion est confirmée par des faits extralinguistiques. L'onomastique *Mont Guitmar* situé sur la Seugne n'est nommé que dans le manuscrit O¹ (*Mongimar O 4115* ; *Mont Gimar O 6596*), tandis que le scribe du manuscrit P ne connaît pas ce petit bourg en Saintonge et écrit *Monguinar* (P 3445). La même remarque vaut pour l'abbaye de Charroux (Vienne) fondée à la fin du VIII^e siècle, où Girart fit transporter les guerriers morts après la défaite de Civaux. Le nom de lieu *Carou* (O 6081) n'est connu que par le scribe du manuscrit O. Toutefois, il faut reconnaître que ces deux noms de lieu ainsi que le motif de la bataille de Civaux au bord de la Vienne remontent probablement au *Girart original*.

Passons maintenant au problème central, à la caractérisation de la langue du *Girart original* qui se révèle tout d'abord grâce aux rimes des deux manuscrits O et P. M^{lle} Hackett parle d'un « mélange de dialectes ou même de langues qu'on y trouve, par la variété des rimes, des graphies, des formes et des vocables venus d'un peu partout, ou même, semble-t-il, de nulle part »² et reconnaît en même temps une unité, un « air de famille » qui réunit ces éléments quelquefois bizarres. Pourtant, ni les explications selon lesquelles il s'agirait d'un dialecte intermédiaire entre le provençal et le français (Louis) ni l'hypothèse de Gamillscheg qui veut que la langue composite résulte des différentes couches linguistiques produites par la série de remaniements, ne peuvent me convaincre.

Comme de Mandach le propose pour l'explication de la langue composite de la *Chronique dite Saintongeaise*, je crois que pour le *Girart de Roussillon* également il faut parler d'une scripta littéraire, d'une langue littéraire mixte créée pour être intelligible non seulement dans la région d'origine, celle de Vienne, mais aussi dans une région plus vaste qui englobe le Lyonnais, le Dauphiné, le Forez et également l'Auvergne, le Velay et la Provence. Le noyau de cette scripta littéraire semble être constitué par les éléments occitans. Dans le lexique, je crois avoir trouvé 463 mots qui n'existent qu'en ancien provençal et qui, en partie, comprennent les couches les plus élémentaires de l'expression humaine. Des concordances

1. *Mont Guitmar* est aussi nommé dans la *Chronique dite Saintongeaise* 285, 22, une concordance de plus entre le manuscrit O du *Girart de Roussillon* et la *Chronique dite Saintongeaise*, cf. Mandach, p. 96 et 281.

2. W.-M. Hackett, *Girart de Roussillon : Langue factice ?*, *Actes et Mémoires du 1^{er} congrès international de Langue et Littérature du Midi de la France*, Avignon 1957, p. 176.

lexicales entre *Girart de Roussillon* et la langue des troubadours de la première moitié du XII^e siècle — en particulier avec la langue de Marcabru — prouvent des affinités indéniables du poète du *Girart original* avec l'ancien provençal. C'est l'effort d'employer consciemment une structure phonétique provençale que je considère comme typique pour l'auteur du *Girart original*. Plusieurs attestations uniques sont du provençal pur, si on part de leur signifiant, par exemple *fraiss*, *segle*, *enper*, *negresir*, *lo pau passon*, *ja ne... die*. Mais si on examine le signifié de ces lexèmes, on constate que leur sens est attesté uniquement en ancien français, par exemple afr. *fraisne* « lance de frêne », *siecle* « peuple », *empire* « armée », *nercir* « pâlir », *le petit pas* « lentement », *ja jor ne* « jamais ». D'autre part, l'auteur du *Girart original* employa certaines formes barbares à la rime comme *corador*, *defendador*, *terador*, *avariz*, *ses tot empier* qui prouvent que le copiste du manuscrit O, mais probablement aussi l'auteur du *Girart original*, ne possédaient pas complètement le registre linguistique provençal. Pour atténuer un jugement trop sévère, j'aimerais pourtant rappeler qu'au XII^e siècle il n'y avait pas, dans le Midi, de tradition épique qui aurait permis une réglementation de la langue. La seule norme existante pour la langue épique dominante à cette époque-là était l'ancien français qui jouissait d'une renommée dépassant largement la France du Nord, si on se souvient par exemple des épopées franco-italiennes dans l'Italie du Nord. Cette influence de l'ancien français sur la constitution de notre scripta littéraire me paraît au moins aussi forte que celle de l'ancien provençal si on s'en tient au lexique. Dans le *Girart de Roussillon*, j'ai compté 478 emprunts à l'ancien français qui concernent surtout le vocabulaire épique et les termes juridiques. Même si l'auteur du *Girart de Roussillon* ne connaissait pas l'ancien français à la perfection, ses connaissances linguistiques étaient extraordinaires. Il n'y a que peu de pierres de touche qui trahissent des incertitudes comme l'emploi des formes *catir* v. n. « se cacher » au lieu d'afr. *se catir* ou bien l'adverbe *a apermans* « aussitôt » au lieu de l'afr. *aparmains*. La reproduction inexacte de proverbes et d'expressions figées me paraît également dépasser les limites individuelles de style. Ainsi le proverbe *granz efors prent justize e pais lo prat* (O 9246) est une combinaison de l'afr. *où force vient, justice prent* et afr. *la force paist le pré* sans différencier le double sens de *force* (< FORTIA, FORFICEM).

Quand M^{lle} Hackett parle d'une *langue factice*, elle pense sans doute à des formations hybrides : j'en ai compté 117. Ces formations uniques sont, en grande partie, arbitraires et conditionnées par la rime (77 %).

Je doute fort que des formes comme *delil* adj. « fin, délicat » au lieu de *délié* ou *sotil* ou bien l'adverbe *ensei* « ensemble » au lieu d'apr. *essem* aient été employées hors de notre scripta littéraire.

Une incertitude linguistique qui se manifeste par une grande variété lexicale, sémantique, graphique et morphologique est caractéristique de la langue de *Girart*. Cette incertitude est aggravée par une virtuosité créative de la part de l'auteur qui produit des formes étranges et arbitraires. Je pense par exemple à la formation de *tois* m. « menton ? poil de poitrine ? » que j'interprète comme transformation régressive de l'apr. afr. *toizon* « pelage laineux du mouton », procédé morphologique qui, en afr. comme en apr., n'est applicable que lorsqu'il s'agit de personnes.

Si on cherche les raisons qui ont contribué à la formation d'une scripta si multiple et si variée, on en découvre plusieurs. J'ai déjà mentionné l'intention de se faire comprendre par un public qui dépasse le cadre local et le manque d'une tradition épique écrite dans le Midi de la France. N'oublions pas que l'interpénétration des registres divers n'embrasse pas seulement le niveau linguistique. M^{lle} Hackett a montré une union analogue entre des thèmes purement épiques et des éléments courtois et religieux. Si l'on considère des latinismes nombreux dans la *chanson d'Alexis*, dans le *Gormond*, dans la *Chanson de Roland* et celle de *Guillaume* et si l'on se souvient des ambitions esthétiques de certains poètes qui emploient des formes dialectales, il faut également accorder à l'auteur du *Girart original* certaines raisons stylistiques qui l'avaient engagé à employer une scripta littéraire si variée et parfois étrange.

En résumant on peut dire que la scripta littéraire du *Girart de Roussillon* repose sur trois composantes dominantes : la langue spontanée employée par l'auteur original de la région de Vienne, la langue artistique de la poésie des troubadours et la langue épique de l'ancien français.

Marburg.

M. PFISTER.